

Elément paysager à protéger au titre de l'article L 151-23

Code commune :
HES-v-001

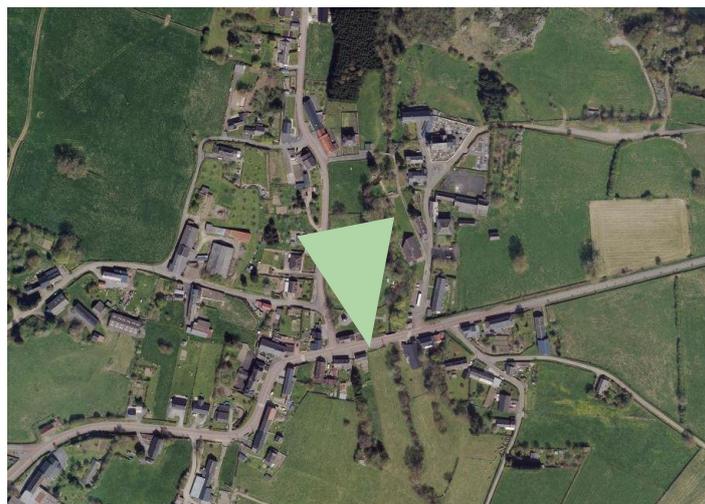
Localisation

Commune : Hestrud

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Rue de Beaumont

Documents liés :



Source : Géoportail

Description : Vue sur l'espace public en fond de vallée de la Thure.

La vue à préserver : C'est en traversant le centre-bourg par sa voie principale (D 962) que l'on découvre cette vue sur le fond de vallée. Cet espace, central dans le village, présente des intérêts sur les plans écologique (zone humide, ripisylve, cours d'eau), patrimoniaux (perspective sur une maison de maître, variétés des formes du bâti ancien) et sociaux (espace disponible pour un rassemblement, lieu de rencontre et de promenade, proximité de la salle des fêtes) en plus de son intérêt paysager

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers le fond de vallée de la Thure, espace autour duquel la commune s'est organisée et qui participe grandement au maintien de son caractère rural

Illustration de la vue



Localisation

Commune : Hestrud

Nature : Point de vue

Rue / lieu-dit : Rue de Cousolre

Documents liés :



Source : Géoportail

Description : Vue sur l'église depuis le fond de vallée

La vue à préserver : L'église d'Hestrud est implantée en surplomb du fond de la vallée de la Thure. Point de repère ancestral de nos campagnes, il est important de mettre en valeur la verticalité et la présence ponctuelle de cet élément de patrimoine et de conserver cet effet de mise en scène.....

Argumentation : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers l'église, point de repère historique et sa mise en scène par l'espace ouvert du fond de vallée située au premier plan.

Illustration de la vue

